

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 1

Artikel: 1955-1956 : bilan et perspectives de l'économie suisse
Autor: Duperrex, Émile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1955-1956 • Bilan et perspectives de l'économie suisse

PAR ÉMILE DUPERREX, VICE-DIRECTEUR DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE

Si l'on veut essayer de jeter un regard sur les perspectives que nous offre l'année qui vient de commencer, il est nécessaire de considérer d'abord la situation que nous laisse l'année qui s'est achevée.

L'année 1955 a été de nouveau une période fautive dans l'histoire économique de notre pays.

Pourtant, la prospérité n'est plus générale et les divers secteurs de l'économie helvétique ont suivi une évolution peu uniforme.

Certes, le chômage, ce baromètre infallible, est inexistant. A la mi-août, au niveau maximum de l'emploi, 271.000 travailleurs étrangers, soit 160.000 hommes et 111.000 femmes, étaient occupés en Suisse. Ce contingent, d'un volume extraordinaire, constitue pour les travailleurs indigènes un « volant » de sécurité très efficace, spécialement dans les secteurs où ces travailleurs étrangers sont les plus nombreux, c'est-à-dire la construction, l'hôtellerie, le service de maison, l'agriculture, le travail des métaux, le textile et l'habillement. Ces six groupes professionnels, dont quelques uns sont particulièrement vulnérables, utilisent à eux seuls 86 % de la main d'œuvre étrangère.

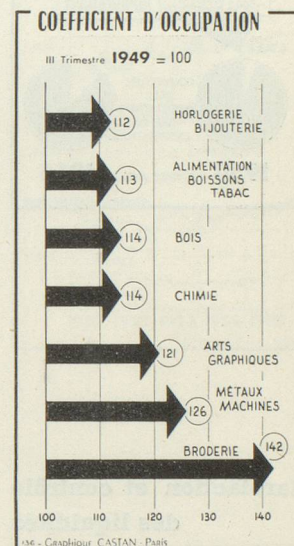
Malgré cet apport de l'extérieur, plusieurs branches souffrent d'une pénurie constante de main-d'œuvre. Dans le troisième trimestre de 1955 environ 60 % des entreprises annonçaient qu'elles manquaient d'ouvriers qualifiés. Cela n'est pas étonnant quand on sait que le « coefficient d'activité » (bon = 150, satisfaisant = 100, mauvais = 50) s'établissait en moyenne à 132 et que, *dans toutes les industries*, le coefficient moyen estimé « satisfaisant » était dépassé. A ce moment-là, comme nous l'apprend le dernier rapport de la Commission de recherches économiques, les perspectives d'activité pour les prochains mois étaient jugées bonnes. Les chefs d'entreprises s'attendaient à un recul seulement dans l'industrie chimique et dans l'industrie textile (coton, toile, habillement).

Pour le marché du travail, on peut donc caractériser l'année 1955 non seulement par le terme de « plein emploi » mais par celui de « suractivité ».

Néanmoins certains signes de ralentissement se manifestent. Symptômes de régression durable ou simplement phénomènes accidentels et sporadiques ? On ne saurait encore le déceler.

Les observateurs de la « conjoncture » nous affirment que le volume des commandes détenues par l'industrie des biens d'équipement a cessé d'augmenter. Sur le marché du logement, les signes de saturation se sont accusés à divers endroits, en particulier dans les petites villes et les bourgs, alors que dans les grandes villes la pénurie d'appartements sévit toujours. Par le contrôle des loyers une situation anormale se perpétue ; les anciens appartements, spacieux et confortables, restent en possession de leurs locataires privilégiés, qui paient peu pour occuper beaucoup de place, tandis que les jeunes ménages, par exemple,

« Suractivité »



Ralentissement ?

et les nouveaux venus paient cher pour des appartements exigus, d'une exigüité parfois telle qu'elle pose de difficiles problèmes familiaux et, en un certain sens modifie le genre de vie.

Ce changement des conditions d'existence est d'ailleurs aidé et amplifié par un autre phénomène, la motorisation. On tient beaucoup moins qu'autrefois à un « home » douillet et bien meublé. On préfère rouler... ne serait-ce que le samedi et le dimanche, par économie!

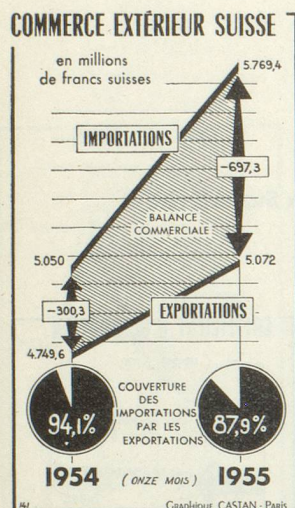
Commerce extérieur

La concurrence internationale se fait de plus en plus âpre. Des producteurs à bon marché comme l'Allemagne et le Japon reprennent leur place sur les marchés mondiaux. De plus, chaque pays favorise ses exportations, d'une manière ou d'une autre, *sauf la Suisse*.

De grands débats ont eu lieu, entre industriels et financiers de notre pays, sur l'opportunité de créer un institut qui se serait spécialisé dans les crédits à l'exportation, pour faire pièce aux délais de paiement inaccoutumés qu'accordent les vendeurs d'autres pays. Jusqu'à présent aucun projet n'est arrivé à maturité. Mais ce handicap des exportateurs suisses en compétition avec les exportateurs étrangers a contribué pour une large part à ralentir les progrès de nos exportations. Nos importations, elles, ont continué à s'augmenter, d'abord pour alimenter nos industries de transformation, ensuite pour satisfaire les besoins du marché intérieur en produits finis, besoins sensiblement accrus par l'abondance des disponibilités particulières, car si des revendications de salaires s'expriment ici et là, il faut reconnaître objectivement que c'est plus pour conserver le superflu que pour obtenir le nécessaire.

Résultat : pour les onze premiers mois de 1954, le solde passif de la balance commerciale était de 300 millions de francs suisses ; pour la même période de 1955, il atteignait presque 700 millions, les exportations ne couvrant que 87,9 % des importations, en valeur, au lieu de 94,1 % l'année précédente.

Ce déficit n'a rien d'inquiétant puisque, traditionnellement la balance commerciale est passive, la balance des paiements étant de son côté fortement active grâce aux rentrées de fonds provenant d'autres secteurs (tourisme, revenus de capitaux, services, primes d'assurances, etc.) mais, pour 1955, ce solde actif devrait normalement se réduire par la prédominance très marquée des importations sur les exportations.

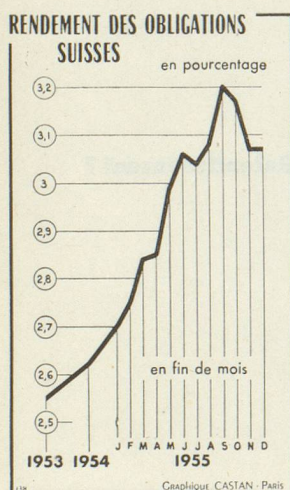


Raréfaction et contrôle des liquidités

Il n'en résulte pas moins que, sous l'action combinée de diverses causes — réduction du solde actif de la balance des revenus, besoins croissants en crédits commerciaux et hypothécaires, abondance des émissions, spécialement d'emprunts étrangers, etc. — les disponibilités se sont raréfiées sur le marché de l'argent et des capitaux, ainsi que le constate la Commission de recherches économiques et ainsi que le prouve la hausse du rendement moyen des obligations suisses. De 2,70 % en janvier 1955, ce rendement est remonté à 3,20 % en septembre pour se tasser ensuite quelque peu au-dessus de 3 %, ce qui constitue au demeurant un taux de rendement inconnu depuis 1948.

Par certains de ses effets, cette raréfaction des disponibilités est bienvenue et les autorités se sont elles-mêmes ingéniées à la provoquer.

Au printemps 1955 déjà, la Banque Nationale et les banques suisses sont convenues de deux mesures « destinées, souligne le rapport annuel de l'Association Suisse des Banquiers, au maintien d'une économie stable et du pouvoir d'achat de la monnaie et propre à lutter contre la tendance inflationniste pouvant se manifester sur le marché monétaire ». D'une part, pour enrayer l'afflux d'avoirs étrangers, ces avoirs sont soumis à des règles très strictes en matière d'intérêts et de retrait. En outre, ils ne peuvent s'investir en « fonds pupillaires » ou en immeubles situés en Suisse. De plus, toujours par convention volontaire, les banques qui ont un bilan de 50 millions de francs au minimum se sont engagées à main-



tenir auprès de la Banque Nationale un avoir fixé à 3,5 % des engagements à court terme pour les banques commerciales et à 2,5 % pour les établissements de crédit foncier et les banquiers privés. De cette façon l'institut d'émission a stérilisé quelque 250 millions de francs sans compter quelques autres centaines de millions que les banques laissent délibérément improductifs pour renforcer leur liquidité et faire face à toute éventualité.

Ces deux mesures entravent l'activité bancaire et il serait souhaitable que l'on puisse bientôt y renoncer. Mais techniquement elles se justifient et ont consolidé fortement la structure financière du pays.

Malheureusement, en Suisse comme en d'autres pays, la politique et les politiciens mettent en péril et ébranlent ce que construisent laborieusement les techniciens.

C'est ainsi que, dans sa dernière session, le Parlement a réduit l'impôt fédéral direct, ce qui est fort apprécié des contribuables; simultanément il a accordé libéralement aux fonctionnaires des allocations de renchérissement et enfin il a étendu largement le paiement des rentes d'assurance-vieillesse à tous les vieillards existants, même à ceux qui n'ont jamais versé des cotisations, et quel que soit leur revenu. Ainsi il a lancé d'un seul coup dans le circuit économique quelque 300 millions de francs!

De sorte que, au bout du compte, la masse monétaire ne peut que s'enfler, en dépit des mesures connexes et partielles que l'on prend pour la contenir dans de saines limites.

Heureusement — et il semble presque inutile de le relever — la position du franc suisse reste inébranlée. A la veille de Noël avant la « pointe » de fin d'année mais à une date où l'argent circule déjà beaucoup, le montant des billets en circulation n'atteignait que 5,5 milliards de francs en regard d'une encaisse or et de disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture qui dépassaient largement 7 milliards. Même en tenant compte des engagements à vue de la Banque Nationale, qui peuvent d'un moment à l'autre se transformer en billets, la situation ne doit causer aucune préoccupation.

Rappelons en passant que, la demande indigène étant devenue plus qu'insignifiante, la Banque Nationale a suspendu la vente de pièces d'or (Vreneli) depuis le 1^{er} octobre 1955, après avoir écoulé sur le marché environ 70 millions de francs de ces pièces. Actuellement la Monnaie Fédérale frappe de nouvelles pièces d'or de 25 et 50 francs qui, pour le moment, ne seront pas mises en circulation. Si peu claire est la situation monétaire internationale que la Suisse doit encore se défendre de l'illusion de vivre dans des temps normaux...

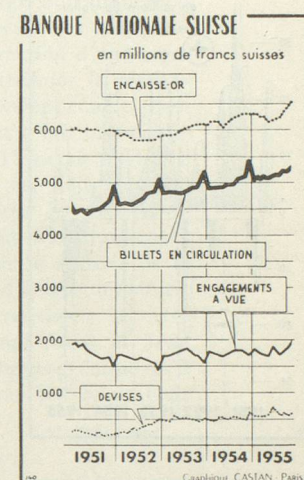
Dans ce tableau brossé à grands traits on ne saurait omettre l'agriculture, l'un des éléments essentiels de notre économie, et de plus élément préoccupant en raison des contingences spéciales qui en influencent le rendement.

Comme chaque année, il y a eu du bon et du mauvais.

Le mauvais, ce fut un printemps court et un été pluvieux qui causa de très grands dommages aux céréales et à certains fruits. Le bon, ce fut les vendanges, les ventes de bois, la récolte de fourragé, l'écoulement facile du bétail d'élevage, la stabilité du prix du lait (cheval de bataille qu'il est préférable, pour la paix sociale, de tenir très serré au mors...).

Cette année la culture a porté sur 280.000 hectares. Les vœux des organisations paysannes seraient comblés si cette superficie était portée à 300.000 hectares, ce qui ne peut se réaliser que si l'on installe une deuxième fabrique de sucre, qui absorberait le surplus de la récolte de betteraves. Mais le sucre peut être importé à des prix plus avantageux pour le consommateur. Dans ce seul problème, qui n'est d'ailleurs pas de toute première importance, se résument les difficultés de l'agriculture suisse qui souffre aussi du manque de main-d'œuvre.

Tendances contraires, mais stabilité monétaire



Ombres et lumières de l'agriculture

Perspectives

Il y aurait encore de nombreux éléments à consigner ici pour avoir une vue quelque peu complète de l'économie suisse en son état actuel. Citons en vrac : le marché des capitaux (emprunts suisses et étrangers), les cours des matières premières (si importants pour nous qui les achetons toutes à l'étranger), les finances publiques (prospères), les prix et les salaires, la durée du travail, les transports, le tourisme et toutes les activités qui en dépendent, et la fiscalité, en régression, il faut le reconnaître, puisque les autorités sont à l'aise, soit sur le plan fédéral soit dans plusieurs cantons, grâce à des « bonis » et consentent enfin des allègements, à tout le moins pour les personnes physiques, les personnes morales ayant contre elles, dans l'esprit du législateur et du public, le préjugé de la richesse et de la dissimulation.

Il n'est au pouvoir de personne de se risquer à des prévisions pour les mois qui viennent, car il faut toujours se rappeler que c'est l'imprévu qui se produit (et s'il ne se produit pas, personne ne s'en aperçoit!).

La Suisse, plus que tout autre pays, est soumise aux contingences mondiales. Son économie dépend au premier chef du prix des matières premières, des droits de douane étrangers, des événements politiques dans lesquels elle n'a aucune part. Ce qu'il y a de réconfortant, en regard de cette dépendance passive, c'est qu'à l'intérieur, les éléments qui composent la Confédération finissent toujours par s'arranger. Si l'on met à part les communistes, inexistantes sur le plan national (sur 240 députés au Parlement fédéral, ils ont 4 représentants), les syndicats, les agriculteurs, artisans, bourgeois, protestants ou catholiques, arrivent toujours en général, à une solution qui ne satisfait pleinement personne mais que tout le monde trouve, à l'expérience, supportable et raisonnable.

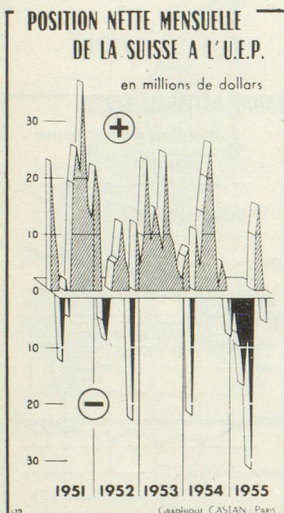
Toutes choses restant ce qu'elles sont, on peut envisager l'année qui commence avec confiance.

Intégrée dans les institutions économiques et financières de l'Europe nouvelle, la Suisse peut continuer à tenir sa place, qui n'est ni au premier rang ni au dernier.

Elle participe à plusieurs actions internationales. Elle fait sa part. Elle joue le jeu. Si l'Union européenne de paiements se transforme en Fonds monétaire européen, on lui demandera 21 millions de dollars (unité de compte de l'U. E. P.) de participation, ce qui représente la moitié de ce que l'on demandera à la France et à l'Allemagne occidentale, et beaucoup plus qu'à l'Italie, tous pays qui vivent sur un plus grand pied que nous et qui disposent d'un potentiel commercial et industriel bien supérieur au nôtre! A cette collaboration internationale, la Suisse ne s'est jamais dérobée, à la condition que cela ne l'entraîne pas dans des aventures dangereuses et sans gloire, comme nous en connaissons.

Géographiquement à l'écart des grands courants humains, la Suisse ne les ignore pas. Mais elle offre, qu'on me permette de l'écrire, le témoignage de la sagesse d'un peuple qui agit consciemment dans le cadre délimité par sa force et ses faiblesses, ce qui est, à tout prendre, le fondement très solide de la confiance qu'on peut avoir dans les relations qu'on entretient avec lui.

E. DUPERREX



Errata

Deux erreurs se sont glissées dans notre numéro de novembre dernier, que nous n'avons pu, faute de place, signaler dans notre numéro de décembre :

1^o L'organigramme publié dans notre Revue de novembre, à la page 320, doit subir quelques modifications.

A la Direction des relations économiques extérieures, M^{me} Huot a été placée, par erreur, après M. Bernheim, son adjoint pour la Suisse, la Belgique et l'Italie.

A l'Office des Changes, M. Lieury dirige la

sous-direction des autorisations commerciales et licences et a pour adjoint M. Tardif. M. Mariani dirige en qualité de sous-directeur le bureau de l'Inspection des délégations et des enquêtes.

Nous présentons nos excuses aux personnes touchées par ces regrettables erreurs.

2^o Les légendes des graphiques figurant au haut de la page 315 et à la page 317 ont été croisées. Les revenus annuels nets des ouvriers de différents pays ont été calculés par la C. E. C. A., tandis que la comparaison des charges fiscales et parafiscales a été tirée du rapport Nathan.